

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY**

**Séance publique du JEUDI 19 MAI 2022 à 18h00**

Date de convocation : Jeudi 12 mai 2022

<b>Délibération</b>
<b>N°C2022_109</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	<b>68</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>68</b>
Pour :	68
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETARE DE SEANCE :** JAMMES Michel ;

**PRESENTS :** ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BORSNAK Philippe, BOUSQUET Didier ; BOUTIE Catherine BREHON Bruno ; CALMON Julien ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COUSIN Sylvie ; COURTIEL Aurélia ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DUPONT Myrienne ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FIGUERA Encarnacion ; FRERE José ; GERMA Alain ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; ROUANET Claudine ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; VALERY Benoit ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** HERNANDEZ Joël ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; PY Michel

**EXCUSES :** BASTIE Yves ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; JULES Jean-Claude ; PECH Olivier

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** CHING Monique (délibération N°C2022\_106) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2022\_106) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2022\_106) ; PY Michel (délibération N°C2022\_106)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** ALVAREZ Jean-Michel ; BOUISSET Cyrielle ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CLERGUE Guy ; CODORNIU Didier ; FAGES Gilles ; PINET Marie-Christine ; TUBAU Marcel ; VICO Alain

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** CHING Monique (jusqu'à la délibération N°C2022\_105 et à partir de la délibération NC2022\_107) ; MARTIN Henri (jusqu'à la délibération N°C2022\_105)

**Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Aménagement du territoire**

**OBJET : AMENAGEMENT ECONOMIQUE – Zone Artisanale d'Armissan La Peyrelade – Vente du lot 15**

Dans le cadre de sa compétence « Développement Economique », le Grand Narbonne aménage, entretient et commercialise les zones d'activités du territoire.

Les travaux d'aménagement de la Zone Artisanale d'Armissan sont à présent terminés et la commercialisation est en cours.

Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération a été contacté par des porteurs de projets souhaitant s'implanter sur la zone d'activités la Peyrelade à Armissan.

## N°C2022\_109

Par délibération N°C2020-260 du 27 novembre 2020, le Grand Narbonne a approuvé la vente du lot n°15. Suite au désistement de l'acquéreur : la Société AR3D, le lot a été remis à la commercialisation.

Monsieur Romain NIVET souhaite acquérir le lot n°15 afin d'installer sa société NIVET BOIS CREATION spécialisée dans la fabrication de meubles en bois et restauration du patrimoine sur éléments en bois. Il prévoit d'y construire son atelier de fabrication et des bureaux.

Cette candidature a été analysée par les élus et a reçu un avis favorable en date du 7 mars 2022.

**Vu** l'évaluation de France Domaine N°2015-014V0623 du 23 Octobre 2015, qui estime la valeur des terrains à 45 € HT et 55 € HT le m<sup>2</sup> en fonction de leur situation,

### **A l'unanimité, le Conseil décide :**

- D'accepter la vente du lot suivant dont les emprises sont précisées sur le plan annexé

Nom de l'acquéreur	Activité	Lot	Superficie en m <sup>2</sup>	Prix au m <sup>2</sup> (HT)
Romain NIVET représentant de la société NIVET BOIS CREATION	fabrication de meubles en bois	15	635	45€

- D'inscrire la recette au budget Zones d'Activités,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment l'acte authentique à intervenir.

### Pièce jointe à la délibération :

Plan de la zone artisanale La Peyrelade à Armissan

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 25/5/2022  
et de sa publication  
le : 25/5/2022**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

